



Fichages Stic sur confusion

Par **ELI**, le **01/09/2009** à **15:04**

Bonjour,

Il y a quelques mois j'ai été convoqué au commissariat sur accusation d'avoir acheté un portable retrouvait à un endroit ou je ne suis pas allé. L'audition a fait ressortir qu'il y avait usurpation d'identité ! donc ne pas être le propriétaire (important)

Pendant cette audition j'ai pu constater qu'il y avait bien plus, puisque il m'a été révélé que je cite >, je n'ai jamais été convoqué, ni interrogé sur des faits allant en ce sens !!

A ce jour, j'ai demandé et obtenu le retrait de cette inscription par le Parquet de Marseille. Convictions obliges.

D'où ma question ; quelle sont les conséquences de telles accusations en société ? sachant que d'étranges imixtions découlent de je ne sais d'où > comme si il y avait vengances et délations !!

A mon sens, il y a discriminations par X, mais aussi harcèlements moraux fait aussi par X. Sinon comment expliquer les mises aux placards subies !!!

Par **cram67**, le **15/09/2009** à **13:07**

Vous avez bien entendu déposer plainte pour "usurpation d'identité", ce qui aura pour conséquence l'effacement complet de tous les fichiers avec une mention concernant cette usurpation afin de vous éviter de nouvelles difficultés.